

**Communiqué de presse**  
Berne, le 26 avril 2017

## **La Chambre des arts et métiers dit NON à la prévoyance vieillesse 2020**

**Parlement de l'Union suisse des arts et métiers usam, la Chambre suisse des arts et métiers a décidé de recommander de voter NON à la réforme Prévoyance vieillesse 2020. Même la présence du conseiller fédéral Alain Berset, qui s'est personnellement exprimé devant les délégués, n'a pas réussi à conquérir une majorité en faveur du projet, simulacre de réforme coûteux et inéquitable. C'est également NON que la Chambre suisse des arts et métiers recommande par ailleurs de voter au contre-projet à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire ».**

La Chambre suisse des arts et métiers juge irresponsable de vouloir étendre les prestations de l'AVS selon le principe de l'arrosoir. Des centaines de milliers de personnes absolument pas touchées par la baisse du taux de conversion minimal verraient elles aussi leurs rentes AVS augmenter – ce qui engendrerait des coûts supplémentaires inutiles, insoutenables aussi bien pour les entreprises que pour les actifs. Ce simulacre de réforme ne résout pas les défis de la prévoyance vieillesse, mais ne fait que les aggraver. Sa mise en œuvre compromettrait la prospérité économique, le bien-être et des milliers d'emplois.

De vives critiques s'élèvent également contre le financement peu sérieux de la prévoyance vieillesse 2020 : en dépit des énormes coûts supplémentaires engendrés par l'introduction de la réforme, les taux de TVA devraient être une nouvelle fois relevés vers 2025 déjà et les cotisations salariales à nouveau augmentées de 0,3% au minimum après 2030. L'introduction d'une AVS à deux classes est elle aussi clairement rejetée. Lourdement frappés par le biais de la TVA, les retraités actuels ne bénéficieraient cependant pas de la hausse des rentes AVS.

L'Union suisse des arts et métiers usam s'engagera activement contre le projet de réforme Prévoyance vieillesse 2020. Un échec de la réforme ne serait pas une catastrophe, mais ouvrirait au contraire la voie à un assainissement efficace et moins onéreux. Les solutions doivent être cherchées via l'élaboration de deux projets distincts et coordonnés, prévoyant une réforme de l'AVS ainsi qu'une réforme de la LPP.

Par ailleurs, la Chambre suisse des arts et métiers a également décidé de recommander de voter NON au contre-projet à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire ».

### **Renseignements complémentaires**

**Jean-François Rime**, président usam, mobile 079 230 24 03  
**Hans-Ulrich Bigler**, directeur usam, mobile 079 285 47 09

**Numéro 1 :** plus grande organisation faitière de l'économie suisse,  
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME